AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-2-65 380350

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément n° 1 au Bulletin n° 53 - FEVRIER 1965 -

DESHERBANTS SELECTIFS DES CEREALES

A - DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES DICOTYLEDONES

I - COLORANTS ORGANIQUES NITRES (Dinitrocrésolate de sodium ou d'ammonium ; Dinitrobutylphénol ; Herbicides de contact agissant sur mauvaises herbes annuelles (dicotylédones) à l'état de jeunes plantules, ayant aussi une action sur les graines d'adventices en voie de germination. L'emploi des colorants est possible dès que la céréale a 3 feuilles.

Produits permettant un desherbage précoce (toujours rentable) et recommandés pour détruire certaines espèces résistantes aux phytohormones habituellement utilisées (2,4-D ; M.C.P.A.). Parmi ces espèces, citons notamment le gaillet gratteron, l'ortie royale, le mouron des oiseaux (ou des champs), la matricaire (ou fausse camomille), les véroniques, les renouées, etc... et d'autres plus ou moins sensibles : coquelicots, nielles, laiterons et lamiers annuels, etc...

Les colorants peuvent être employés sur céréales de printemps sensibles aux phytohormones et à proximité des vignes.

Les chardons ne sont pratiquement pas atteints par les colorants nitrés.

Conditions d'application des colorants : d'une façon générale, ces produits n'agissent que sur des mauvaises herbes très jeunes, à l'état de plantules, surtout lorsqu'il s'agit du gaillet gratteron (quelques centimètres).

Sur céréales d'hiver on doit donc traiter de Novembre à fin Février - début Mars au plus tard suivant les secteurs.

Il est recommandé de bien mouiller, et à cet effet, il importe de pouvoir disposer d'appareils débitant au moins 5 à 600 litres à l'hectare ; toutefois avec les produits liquides ou "crème", 3 à 400 litres pourront être suffisants.

Les spécialités à base de dinitrocrésolate de sodium ou d'ammonium peuvent être employées à une température relativement basse (4 à 6° au minimum) tandis que pour le D.N.B.P on recherchera 14-15°.

Sur céréales de printemps (avoine en particulier), être prudent avec les colorants nitrés en évitant les traitements par période chaude et sur sol trop sec, surtout si la pulvérisation est fine.

Prix du produit pour un hectare : 40 à 50 F.

II - PHYTOHORMONES DE SYNTHESE : Action de pénétration et de diffusion interne (systémique et télétoxique), donc très différente de celle des colorants.

1° - Produits classiques : 2,4-D ; 2,4-M.C.P.A.

Produits remarquables sur les chardons mais agissant aussi à des degrés variables sur : sanve (ou moutarde sauvage) ; ravenelle ; renoncules ; vesces ; chénopodes ; rumex ; liseron ; coquelicots ; datura ; tabouret des champs, etc...

P 83

Deux principaux produits de base : 2-4-D (variétés de céréales peu sensibles, en particulier blé d'hiver) ; et M.C.P.A. (variétés sensibles : orges et avoines de printemps) ; le M.C.P.A. convient aussi pour cultures dans lesquelles se trouve un semis de petites graines (trèfle, luzerne).

Conditions d'applications : Avec les phytohormones, le débit/hectare peut être nettement inférieur à celui nécessaire pour les colorants nitrés, sans toutefois descendre en dessous de 200 litres/hectare. Le traitement, plus tardif qu'avec les colorants, se situe pendant la période de montaison, le plus tôt possible après le tallage. Cesser dès que l'on sent le renflement de l'épi dans la gaine.

Eviter les entraînements de liquides sur des cultures voisines sensibles (vignes, arbres fruitiers, plantes sarclées, légumineuses, etc...) et bien nettoyer les pulvérisateurs après emploi.

Pour que les phytohormones donnent leur plein effet, une température de 12 à 13° au minimum est nécessaire. En période plus froide, avec risque de pluie, choisir les esters lourds non huileux de préférence.

Prix du produit pour un hectare : 22 à 25 F.

2° - Produits spéciaux : M.C.P.B. ; M.C.P.P. ; 2,4-DP ; Dicamba.

M.C.P.B. : Produit utilisable en desherbage précoce (sans nuire à la céréale) mais dont l'emploi peut s'échelonner ; gamme de mauvaises herbes détruites assez limitée.

Le M.C.P.P. est un produit de secours permettant de sauver tardivement des cultures envahies par des mauvaises herbes résistantes au 2,4-D et au M.C.P.A. (gaillet gratteron notamment). Il agit également sur chardons, vesces, etc...

Prix du produit pour un hectare : 80 à 90 F.

Il s'utilise aussi en mélange au 2,4-D et au M.C.P.A.

2,4-Dp : comme le M.C.P.P. agit sur des espèces résistantes aux produits classiques (Exemple : gaillet gratteron). S'utilise actuellement en mélange au 2,4-D ou au M.C.P.A. (voir ci-dessous).

Le Dicamba (acide méthoxydichlorobenzoïque) est encore à l'essai mais paraît intéressant. Il est commercialisé en mélange au M.C.P.A.

3° - Mélanges de produits : Les associations d'hormones classiques et de produits spéciaux permettent d'obtenir une action polyvalente intéressante pour un prix de revient inférieur à l'emploi du M.C.P.P. seul à forte dose.

M.C.P.P. + 2,4-D
M.C.P.P. + 2,4-D + M.C.P.A.
2,4-D-P + 2,4-D
2,4-D-P + M.C.P.A.
M.C.P.A. + Dicamba

Prix du produit pour un hectare : 60 à 70 F.

D'autres mélanges sont en cours d'expérimentation de même qu'une nouvelle matière active : l'ioxynil, agissant essentiellement par contact et susceptible d'être employée en desherbage précoce.

B - DESTRUCTION DU VULPIN DES CHAMPS DANS LE BLE D'HIVER

Le problème est loin d'être résolu, mais il a sensiblement progressé.

Un seul produit : le Dichlobénil est actuellement autorisé mais il ne peut être employé que dans des conditions bien précises et il est déconseillé sur sols sableux, caillouteux ou humifères de même qu'en terre "battante".

Ne traiter que des blés sains, denses et vigoureux, semés à plus de 2 cm de profondeur, en sol exempt de grosses mottes. L'application doit être faite pendant le tallage de la céréale : le stade optimal est le stade trois talles ; ne plus traiter en fin de tallage, lorsque le blé se redresse. La période favorable dans cette région est la deuxième quinzaine de Février, au plus tard début Mars. Ne pas traiter si l'on craint une pluie dans les dix heures qui suivent le traitement. Respecter scrupuleusement la dose indiquée de 3 Kgs de matière active à l'hectare (6 Kgs de produit commercial) après avoir étalonné très sérieusement l'appareil (ne pas hésiter à renouveler l'opération deux ou trois fois et contrôler la vitesse précise du tracteur). Pulvériser sous faible pression (3 à 5 Kgs) et utiliser des jets coniques ; un débit de 600 l./Hectare est recommandé ; jalonner le champ et régler convenablement la rampe pour obtenir une couverture très régulière.

L'action du Dichlobénil est assez lente et ne se manifeste qu'après 4 à 5 semaines. Cet herbicide est également actif sur Agrostis, Ray-grass et sur certaines dicotylédones.

Coût du produit : 170 - 180 F./Hectare.

La Simazine n'est pas autorisée.

Naturellement, les essais se poursuivent activement et l'on peut espérer que d'autres produits seront autorisés pour les campagnes à venir.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 64